

PROJET **BUREAU FEDERAL**

Réunion du 25 Mars 2005 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE,
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Serge GERARD, Jean-
Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT,
Alain SERRI, Jean-Pierre SIUTAT.
Invité : M. Jacques DENEUX (Président de la CFAMC).
Excusée : Mme Françoise AMIAUD.
Assistent : Mme Céline PETIT
MM. Dominique LATTERADE (Représentant le DTN), Damien HENO,
Sylvain BOURDOIS-CHUPIN.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

Il donne l'analyse de l'évolution des licenciés à ce jour – 0,23% par rapport au chiffre définitif de la saison passée, soit environ 444000 licenciés, sachant qu'il manque encore certains Dom/Tom, pour raison d'inversion de saison. Compte tenu de l'augmentation de 4% de l'année dernière, c'est une consolidation.

Concernant le Livre Blanc, il tient à préciser que ce même livre ne contient aucune obligation et que la FFBB reste complètement solidaire de la démarche de la Ligue Nationale de Basket.

Yvan MAININI explique ensuite qu'il s'est rendu en compagnie de Damien HENO à l'Assemblée Nationale, et précise que le document porté à la connaissance des membres du Bureau Fédéral est le compte rendu de leur audition à la Mission d'évaluation et de contrôle de la Commission des Finances.

Le suivi médical des athlètes dans les pôles espoirs, des équipes nationales et la mise en place d'un ½ poste de Médecin Fédéral représentent en charge pour la Fédération un chiffre d'environ 510000 € annuels, alors que cela représente 75000 € dans la convention d'objectif. Il va falloir rechercher de nouvelles ressources, puisque ce sont des charges incontournables.

2. Document sur la Politique Fédérale 2005/2009.

Yvan MAININI informe que s'il y a des modifications à apporter, il faut les faire maintenant.

Roselyne BIENVENU souhaite ajouter «avec des collectivités territoriales» dans la partie « améliorer notre communication externe ».

Jean-Marc JEHANNO pense qu'il faut préciser « qu'il faut trouver et attirer des gens à former ».

Philippe RESTOUT rappelle l'importance de l'idée de « mettre en place au niveau national la Formation de Formateur » et quelle devrait se retrouver dans tous les points, pour appuyer la notion de simplification.

Yvan MAININI précise que le rôle de formateur universel, c'est la personne qui est dans le club qui est capable de le tenir. Les exigences en matière de formation sont différentes suivant le niveau pratiqué, il faut savoir s'adapter.

Le document est adopté par le Bureau Fédéral.

Concernant les objectifs et axes de travail, voici la répartition :

- Former et Fidéliser tous les encadrants : Jean-Marc JEHANNO.
- Améliorer les conditions d'accueil dans les clubs et fidéliser les licenciés : Serge GERARD.
- Augmenter nos capacités d'accueil et le nombre de clubs : Frédéric JUGNET
- Optimiser la présence géographique des clubs sur le territoire : Jean-Pierre SIUTAT.
- Informatiser les clubs : Claude AUTHIE.
- Répondre à la demande et aux nouvelles attentes : Rémy GAUTRON.
- Faciliter l'accès à la pratique : Jean-Pierre HUNCKLER.
- Simplifier notre mode de fonctionnement : Pierre COLLOMB.
- Améliorer notre communication externe : Alain SERRI.
- Mieux cibler notre communication interne : Marie-Noëlle SERVAGE.

Suite à cela, chaque Commission Fédérale concernée recevra une fiche de mission à développer à partir des éléments d'action proposés. Cette même fiche servira d'évaluation des missions fédérales.

3. Calendrier d'entretien des Commissions.

Yvan MAININI explique qu'il s'agit des rendez-vous organisés pour la préparation des fiches de missions. Ces fiches de missions seront validées lors du Bureau Fédéral du 29 Avril 2005.

4. Modifications réglementaires.

- **LFB :**

Jean-Pierre SIUTAT expose tout d'abord la situation actuelle du classement du Championnat LFB et notamment les clubs qui ne souhaitent pas faire les derniers matches puisqu'ils pensent être maintenus en Ligue Féminine.

Yvan MAININI souhaite préciser que quoiqu'il arrive, la FFBB appliquera les règlements de forfait en la matière.

Jean-Pierre SIUTAT précise que lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Féminine, tout cela avait été rappelé à tous les clubs.

Une discussion s'instaure.

Il a été clairement rappelé aux clubs qu'ils devaient disputer toutes les rencontres.

- **Règlement sportifs : Qualification en Euroligue.**

Jean-Pierre SIUTAT précise que ce point a déjà fait l'objet de plusieurs discussions de Bureau Fédéral ou Comité Directeur, mais que la situation a évolué.

La FIBA ne qualifiera d'office plus qu'un seul club par pays pour la compétition (au lieu de deux actuellement), et ne réserve plus que deux places pour la France dans cette même compétition.

Deux options vont alors se présenter :

- La FFBB propose à la FIBA un club qualifié d'office pour 3 ans sous réserve de règlement par le club d'une caution à la FIBA
- La FFBB ne propose pas à la FIBA de club pour une qualification d'office.

Le Bureau de la Ligue Féminine est plus favorable à cette deuxième option.

Pour Alain SERRI, proposer une qualification d'office pour 3 ans à un club peut lui permettre de mieux se structurer, notamment vis-à-vis de ses partenaires.

Pierre COLLOMB pense qu'il est de la responsabilité de la FIBA, et non de celle de la FFBB, de proposer une qualification d'office pour 3 ans.

Une discussion s'instaure.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent mettre ce point de règlement en délibéré jusqu'à la prochaine réunion du 9 Avril 2005.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que pour organiser le Final 4 de cette compétition, le club organisateur doit s'acquitter de la somme de 250000 €.

A ce propos, Yvan MAININI souhaite apporter des précisions sur les différentes compétitions FIBA organisées par la FFBB depuis 1996, puisque la FIBA pense que la France n'est pas assez souvent candidate à l'organisation :

- 1996 : Final 4 Masculin à Paris Bercy.
- 1998 : Final 4 Féminin à Bourges.
- 1999 : Euro Masculin à Dijon, Toulouse, Antibes, Clermont-Ferrand, Pau, le Mans et finales à Paris Bercy.
- 2000 : Challenge Round Juniors Masculins à Saint Quentin.
- 2001 : Final 4 Masculin à Paris Bercy et Euro Féminin à Orléans et Gravelines avec finales au Mans.
- 2002 : Final 4 Féminin à Liévin et Finale de la Coupe Saporta à Lyon.
- 2003 : Final 4 Féminin à Bourges.
- 2004 : Euro des 20 ans et moins Féminines à Vannes, Quimper et Saint Briec.

Le coût de cette organisation s'est élevé à 330000 € (moins 40000 € de la FIBA et 65000 € des équipes, reste 225000 € à la charge de l'organisateur, pour un tournoi à 12 équipes). La nouvelle formule à 16 équipes prévoit une contribution de 56000 € de la part de la FIBA et de 86400 € de la part des équipes. Toutes ces manifestations génèrent des coûts très importants pour les organisateurs.

• **Réflexion sur les unions, avenir, réglementation :**

Roselyne BIENVENU informe que la sous-commission "Statuts & Règlements" se réunira le 8 Avril 2005. Un nouveau groupe de 6 personnes a été constitué, la base de travail utilisée pour cette réflexion est le document que la Commission Sportive avait préparé au mois de Novembre 2004. Le territoire a été découpé en 6 zones. Les 6 personnes composant cette sous commission vont se voir confier un travail d'observation et d'audit sur ce qui se passe réellement sur ces parties du territoire. Un constat s'impose d'ores et déjà : la pratique des unions s'est progressivement éloignée de la philosophie fédérale initiale qui visait à favoriser une pratique de haut niveau. Les groupements sportifs l'utilisent d'autres fins (ex. manque d'effectif)
Elle souhaite connaître l'avis des membres du Bureau Fédéral pour avoir des orientations de travail.

Claude AUTHIE rappelle ce qu'il avait précisé lors du Comité Directeur des 4 et 5 Mars 2005 : il souhaite voir supprimer la notion d'union au niveau départemental et régional non qualificatif, et privilégier les ententes afin d'éviter la disparition de certains clubs. La procédure actuelle étant trop lourde.

Jean-Marc JEHANNO pense que les unions entraînent plutôt une baisse de licenciés dans les villes, cela amène trop de facilités et les clubs ne font plus les efforts qu'ils faisaient avant, ils ne cherchent plus à compléter leurs effectifs.

Yvan MAININI explique qu'il faut distinguer deux choses : les Championnats de France et les championnats qualificatifs pour lesquels les unions sont pertinentes et les autres, y compris les unions avec les équipes réserves.

Pierre COLLOMB pense qu'il ne fallait pas autoriser les unions pour les équipes réserves. Il y a une remise en ordre à faire au niveau des unions.

Rémy GAUTRON précise que les unions sont intéressantes au niveau des équipes de jeunes, mais pas pour les équipes seniors.

Une discussion s'instaure.

Jean-Pierre SIUTAT soulève le problème des unions quand la demande provient des communes qui incitent à procéder à des unions pour remédier à des problèmes techniques, financiers.

Serge GERARD pense que l'important est de sensibiliser les Présidents des Comités et Ligues, il faut revoir les objectifs.

Jacques DENEUX propose de faire démarrer ces équipes au niveau inférieur en cas de fusion.

- **Fautes Techniques : procédure de saisie et de fonctionnement :**

Roselyne BIENVENU rappelle l'idée première : empêcher un joueur ou une joueuse qui a écopé de 3 fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport dans des niveaux de championnat différents, de poursuivre toute forme de pratique du Basketball sans être sanctionné-e.

- Le premier point concerne la confusion ou non des différentes compétitions.

La proposition initiale était de confondre les différentes compétitions

Accord du Bureau Fédéral.

- Le deuxième point concerne le délai accordé aux instances fédérales pour la saisie informatique de ces fautes techniques.

Pierre COLLOMB souhaite connaître la sanction applicable en cas de non respect du délai de la saisie.

Une discussion s'instaure.

Roselyne BIENVENU propose un délai de 15 jours maximum, à la réception de la feuille de marque.

Accord du Bureau Fédéral.

- Le troisième point concerne l'instance Fédérale qui sanctionne.

Roselyne BIENVENU fait deux propositions:

- Soit c'est l'instance fédérale qui gère la compétition dans laquelle le licencié a écopé d'une sanction de niveau supérieur.
- Soit c'est la dernière instance fédérale à effectuer la saisie qui sanctionne.

Une discussion s'instaure.

Vote : 5 voix pour le plus haut niveau et 8 voix pour le dernier qui saisit.

Le Bureau Fédéral décide que ce sera la dernière instance à effectuer la saisie qui sanctionnera.

Claude AUTHIE précise que concernant toutes les fautes techniques, il y aura obligation de les saisir via Internet. L'organisme qui saisira la faute technique sera bien identifié.

- **Règles de participation Equipes Espoirs / Equipes Réserves : Orientations définitives :**

Yvan MAININI rappelle que ce point avait été abordé lors du précédent Comité Directeur. Cela concerne peu de monde, il faut donc instaurer des principes simples.

Voici les propositions : seuls les jeunes de nationalité française et ceux dotés d'une carte de résident de plus de 10 ans peuvent évoluer dans ces équipes réserves. Il faut bien vérifier la liste des joueurs brûlés de l'équipe première et préciser qu'un club ne peut pas présenter plus de deux équipes seniors en championnat de France et ce quelle que soit la division.

Un débat s'instaure.

Jean-Pierre SIUTAT, par rapport à son expérience personnelle, pense que cela va poser certains problèmes, notamment que certaines jeunes joueuses en formation n'auront pas la possibilité de jouer.

Philippe RESTOUT pense qu'il est souhaitable de connaître le nombre de joueurs et joueuses concernés par ce point de règlement.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent mettre ce point de règlement en délibéré jusqu'à la prochaine réunion du 9 Avril 2005.

5. Missions et dossiers particuliers.

- **FNDS : Présentation des nouvelles orientations.**

Damien HENO se présente aux membres du Bureau Fédéral en précisant qu'il est arrivé à la FFBB au 1^{er} décembre 2004. Il est conseiller salles et terrains, et a également en charge les moyens généraux. Il expose le fonctionnement actuel du FNDS (Fonds National pour le Développement du Sport) et qu'il s'agit d'un compte d'affectation spécial du trésor.

Il précise que chaque Ligue Régionale et chaque Comité Départemental a reçu une note explicative accompagnée d'un échéancier pour monter correctement un dossier.

Damien HENO rappelle que le FNDS, dans sa forme actuelle, est dans sa dernière année de fonctionnement.

Yvan MAININI précise qu'il y a aussi un problème de stratégie dans le soutien apporté aux dossiers.

Il rappelle que Damien HENO s'occupe également des véhicules de la FFBB, qui sont mis à la disposition de tous, à la condition qu'ils soient utilisés correctement, en respectant les procédures.

- **DOM/TOM : analyse des situations.**

Jean-Marc JEHANNO expose la situation des licenciés dans les Dom/Tom :

- Guadeloupe : presque le même chiffre que l'an dernier, il y a cependant de gros efforts à faire au niveau des licences des féminines,
- Martinique : augmentation du nombre des licenciés,
- Guyane : augmentation du nombre des licenciés,
- La Réunion : augmentation du nombre des licenciés,
- Mayotte : presque le même chiffre que l'an dernier,

- La Nouvelle Calédonie (inversion de saison), Tahiti et Wallis & Futuna (problèmes sur FBI).

La Guadeloupe connaît des problèmes de trésorerie.

Jean-Marc JEHANNO explique, concernant la Fête du Mini-Basket, que tous les Dom/Tom vont recevoir une dotation, elle sera mise à leur disposition à la FFBB, le transport de ces marchandises restant à leurs frais.

Il explique les soucis rencontrés entre la Ligue Régionale de Martinique et le CTS, et les différends qui les opposent. Jean-Marc JEHANNO va faire un nouveau courrier au Président de la Ligue.

- **La Corse : analyse de la situation.**

Jean-Marc JEHANNO explique que la première partie du travail a bien été effectuée. Il souhaite faire une étude plus approfondie sur les deux Comités Départementaux.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent que le compte-rendu de missions du CTS, Jean-Philippe FEDI, soit bien adressé au Directeur Technique National.

- **Revue Basketball : nouvelle formule.**

Jean-Marc JEHANNO expose le nouveau projet et donc la nouvelle forme dans laquelle serait présentée la revue Basketball :

- Conserver la Revue Basketball, mais elle passe de 24 à 48 pages, avec un poster détachable plus grand,
- Disparition du bimensuel,
- Les pages vertes et jaunes paraîtront en même temps mais à part, sous une forme légèrement différente (perforées) avec une possibilité de les archiver dans des classeurs.

Il précise que le budget ne subit pas d'augmentation.

Sylvain BOURDOIS-CHUPIN précise que le contenu partira d'un point de départ avec un sujet large et avoir différents axes pour au final traiter plusieurs sujets en rapport avec ce point de départ. Il y aura plus d'articles et beaucoup plus de photos, pour s'orienter sur un "magazine". Il précise qu'il serait important d'utiliser l'adresse mail de Julien GUERINEAU comme boîte à idées.

Accord du Bureau Fédéral.

- **Point sur la refonte du PRP.**

Pierre COLLOMB explique que le PRP doit être resitué dans la politique fédérale pour les 4 années à venir, et de redéfinir les priorités. Il rappelle les données financières du PRP, qui se montent à 1.000.000 € (450.000 € pour les pôles, 80000 € pour les équipes labellisées compétition, 90.000 € pour les actions écoles, 100.000 € pour les actions spécifiques, 70.000 € aides au déficit des CTS, 60.000 € pour les aides aux petites structures, 172.000 € pour la dotation aux équipements).

Pour l'avenir du PRP, deux orientations sont possibles :

- conserver l'architecture actuelle de fonctionnement et de répartition,
- faire une refonte totale, en orientant le subventionnement sur des actions plus facilement quantifiables quant aux objectifs notamment.

Il souhaite faire une évaluation des actions qui ont été menées sur le terrain.

Jean-Pierre HUNCKLER cite l'exemple de fonctionnement dans sa Ligue, sur les 5 dernières années, cela a notamment permis d'uniformiser les championnats de jeunes (cadets, minimes, benjamins et mini-Basket). A son avis, il faudrait redynamiser le PRP dans son ensemble.

Une discussion s'instaure.

Pierre COLLOMB va poursuivre ses recherches et fera une proposition d'orientation au prochain Bureau Fédéral, puis au Comité Directeur du 13 Mai 2005.

- **Plan "orsec" arbitrage.**

Jacques DENEUX rappelle que la CFAMC est une commission de gestion au quotidien, le domaine de la formation est une priorité dont la qualité et la quantité doivent rester les objectifs premiers. 6 arbitres vont être professionnalisés dans la formation de terrain. La formation actuelle représente environ 650 heures, c'est assez lourd.

Il donne l'avancée actuelle des travaux et informe qu'il fera une proposition plus précise lors du prochain Comité Directeur.

Jean-Pierre HUNCKLER cite l'exemple dans sa Ligue, au niveau de la Ligue de Football, qui utilise des tuteurs, ils ont un rôle de régulateur. Cela lui semble être une bonne initiative.

Yvan MAININI précise que ceux qui deviennent formateurs se retrouvent par la même occasion Arbitres de Haut Niveau.

Une discussion s'instaure sur l'arbitrage en général.

Jacques DENEUX a pris en note toutes les remarques des membres du Bureau Fédéral, pour les utiliser comme axe de travail et de réflexion.

- **Les commissions fédérales : adoption des compositions.**

Yvan MAININI liste les propositions des commissions fédérales (en pièces jointes) :

- Commission Formation
- Commission des Agents Sportifs
- Commission disciplinaire / Dopage et sa Commission d'Appel
- Commission Juridique
- Commission Juridique section discipline
- Commission Juridique section qualification
- Commission Juridique section statuts et règlements
- Ligue Féminine de Basket
- Commission Médicale
- Commission Marketing et Communication
- Commission Sportive
- Commission Contrôle de Gestion
- Commission des Finances
- Conseil des Jeunes
- Commission des Equipements
- Commission des Jeunes
- Commission Technique

Accord du Bureau Fédéral.

Il faut cependant rester vigilant à ce que les membres des commissions ne participent pas à plus de deux commissions fédérales en même temps.

6. DTN : programme des Equipes de France pour l'Eté 2005.

Dominique LATTERADE explique que le programme prévisionnel des Equipes Nationales est très chargé cette année puisqu'il y a 9 compétitions majeures et que tous les Championnats d'Europe des jeunes se dérouleront tous les ans. Les programmes de préparation des Equipes de France seront communiqués lors des conférences de presse respectives.

- **Désignation des représentants de la FFBB.**

Yvan MAININI donne les chefs de délégations répartis sur les différentes Equipes Nationales :

- Equipe de France A masculins : Rémy GAUTRON.
- Equipe de France 20 ans et moins Masculins : Jean-Yves GUINCESTRE.
- Equipe de France Juniors Garçons : Jacques DENEUX, Michel RAT.
- Equipe de France Cadets : Jean-Pierre ROGER, Lucien LEGRAND.
- Equipe de France Cadets 91 : Bernard GAVA.
- Equipe de France A Féminines : Christian AUGER, Jean-Marc JEHANNO.
- Equipe de France 20 ans et moins Féminines : Nicole VERLAGUET, Jacques LAURENT.
- Equipe de France Juniors Filles : André NOUAIL, Michel CHATEAU.
- Equipe de France Cadettes : Jacky RAVIER.
- Equipe de France Cadettes 81 : Françoise HUET.

Accord du Bureau Fédéral.

- **Conférences de Presse.**

Sylvain BOURDOIS-CHUPIN informe des dates des conférences de presse des Equipes de France Féminine et Masculine, lors desquelles seront annoncés les programmes de préparation respectifs :

- Equipe de France Masculine : le 12 Avril 2005 (conférence de presse téléphonique avec Claude BERGEAUD)
- Equipe de France Féminine : le 10 Avril 2005 à Villeurbanne lors du Tournoi de la Fédération (conférence de presse avec Alain JARDEL).

7. Point sur les différentes manifestations fédérales de fin de saison.

- **Assemblée Générale 2005 – Bourg en Bresse.**

Serge GERARD explique qu'il a fait une seconde visite pour faire un point sur l'organisation, et notamment pour se rendre compte des Hôtels proposés.

Les Ligues Régionales et les Comités Départementaux ont déjà reçu les fiches de pré inscription pour l'Assemblée Générale de Bourg en Bresse (pour notamment retenir les chambres).

Serge GERARD informe que l'Assemblée Générale se déroulera dans un ancien Théâtre. Un courrier va être expédié aux Comités et Ligues, via le sommaire, pour prévenir des conditions d'accueil en raison du manque d'Hôtels sur place.

- **Organisation des débats de l'AG (thèmes).**

Les membres du Bureau Fédéral ne souhaitent proposer qu'un seul thème cette année : l'Arbitrage.

- **Organisation du Forum.**

Les membres du Bureau Fédéral proposeront à la réunion du 9 Avril 2005 à Villeurbanne des idées d'animation et de stands pour le Forum.

Frédéric JUGNET informe que le courrier habituel d'information à l'intention des Ligues et des Comités partira aux environs du 15 Avril 2005 (Ordre du Jour, Thèmes de l'AG, contenu du Forum, etc...).

Yvan MAININI souhaite organiser avec le concours de la Commission Sportive, dans la semaine qui suit l'Assemblée Générale, une journée à la FFBB en invitant des clubs pour la constitution des poules de championnats.

- **Programme du Tournoi de la Fédération.**

Jean-Pierre HUNCKLER expose le programme distribué aux membres et apporte quelques précisions. Il informe des colloques et manifestations organisés en parallèle :

- Un colloque Médical (86 inscrits)
- Un colloque Entraîneur (205 inscrits)
- Démonstrations et animations Baby Basket

A ce jour, l'organisateur compte un taux de remplissage d'environ 60 % sur les deux jours.

- **Programme des Finales Coupe de France.**

Marie-Noëlle SERVAGE donne le programme des deux journées :

Samedi 14 Mai 2005 : 2 matches le Samedi (14h et 16h30) et de nombreuses animations (les qualifiés seront connus le 24 avril 2005).

Dimanche 15 Mai 2005 : même programme que les éditions précédentes :

- Finale Cadettes à 10h30
- Finale Cadets à 12h45
- Finale Coupe de France Féminine à 15h30
- Finale Coupe de France Masculine à 18h00

Jean-Pierre HUNCKLER précise que les animations du Dimanche seront équivalentes aux précédentes éditions. Concernant le Samedi, avec le Service Communication, Basket en Liberté et FBO, ils ont mis en place un projet en s'attachant les services d'une association : début des animations à 11h avec des jeunes, jusqu'à 13h30. La mise en place d'une tombola est à l'étude. Il y aurait également la possibilité d'assister aux entraînements des Professionnels.

Marie-Noëlle SERVAGE informe qu'un tirage de la Coupe de France aura lieu le 3 Avril 2005 sur TPS durant la rencontre de Villeurbanne, et le tirage au sort des quarts de finales se déroulera le jeudi 21 Avril 2005 à la FFBB.

- **TIC, TIL, TIZ.**

TIC : organisé à Nîmes, par le CD du Gard

TIL : organisé à Temple sur lot et Villeneuve sur Lot, par la LR d'Aquitaine

TIZ : organisé à Vichy, par le CD de l'Allier et la LR d'Auvergne

- **Projet de calendrier administratif et sportif.**

Concernant le calendrier sportif, Marie-Noëlle SERVAGE apporte quelques précisions :

- Open de la LFB : 1^{er} et 2 Octobre 2005
- Reprise Championnat Pro B le 7 octobre 2005
- Reprise Championnat Pro A le 8 octobre 2005
- All Star Game de la LNB : 18 Décembre 2005
- Tournoi de la Fédération : les 25 et 26 Mars 2006
- Finales de Coupe de France : 6 et 7 Mai 2006
- Finale Championnat de France Masculins : 11 Juin 2006

Il faut que la commission paritaire se réunisse pour donner les grandes dates du calendrier Professionnel.

Frédéric JUGNET expose le document porté à la connaissance des membres présents, avec les projets de dates de réunion de Bureaux et Comités pour la saison prochaine. Modification suite aux dates communiquées du calendrier sportif :

- le Bureau du 31 Mars 2006 serait avancé au 25 et 26 Mars 2006 (Tournoi de la Fédération)
- le Bureau du 21 avril 2006 serait avancé au 14 avril 2006.

7. Questions diverses.

Jean-Pierre SIUTAT informe que la rencontre de ½ finale de Coupe de France opposant Mourenx à Valenciennes va regrouper un très grand nombre de participants (prévision de deux chapiteaux avec deux écrans géants).

Frédéric JUGNET précise que les membres disposent de la liste des Juges de Procédure d'Urgence.

Il fait part ensuite de la demande de Monsieur Eric KLEIN, qui avait été suspendu 5 mois pour avoir assisté à une rencontre sur le banc de touche alors qu'il était suspendu. Il a reconnu les faits et n'avait pas fait appel de la décision. Comme il est arrivé à la moitié de sa peine, il demande donc une remise de peine au Bureau Fédéral, conformément à l'article 638 du règlement. La commission Juridique a donné un avis favorable.

Accord du Bureau Fédéral.

Serge GERARD donne un compte rendu de la réunion sur la formation permanente qu'il a eue avec la DTBN, Marie-Noëlle SERVAGE et Philippe LEGNAME, certaines propositions sont faites :

- Formation sur un week-end complet (du samedi 10h au dimanche 16h),
- il y aura 2 niveaux par zone (NF1, NF2, NM1 et NM2 sur un site et NF3, NM3 sur un autre).
- La DTBN prend en charge l'hébergement.
- Si les entraîneurs ont des assistants, ils doivent se présenter avec eux au stage correspondant à leur niveau. Si il y a des absents, un stage national de rattrapage sera organisé ensuite. Si non présence au stage de rattrapage, il y aura sanction sportive.
- Pas de revalidation prévue pour les championnats de jeunes, la saison prochaine.
- Les entraîneurs qui disposent d'une carte revalidée jusqu'en 2008 recevront une simple invitation à cette formation, et ne seront pas sanctionnés s'ils ne s'y présentent pas.
- Les dates prévues sont les 27 et 28 Août 2005 (stage régional les 10 et 11 septembre 2005).

Marie-Noëlle SERVAGE explique qu'elle a débuté une étude sur les coûts des déplacements des équipes en Trophée Coupe de France pour les plateaux 1/8^{ème} et ¼ de Finales. Elle propose de décaler les plateaux, la saison prochaine sur les ¼ et ½ finales.

Yvan MAININI donne les nouveaux groupements sportifs :

- Club Galien CE Servier (CD 45 – Ligue du Centre)
- Bapaume Basket Club (CD62 – Ligue du Nord/Pas de Calais)
- Basket Club Auxillois (CD62 – Ligue du Nord/Pas de Calais)

Et la nouvelle union :

- Union Basket Palinges Montceau (CD 71 – Ligue de Bourgogne)

Yvan MAININI informe que l'Assemblée Générale Elective du CNOSF se déroulera le 11 mai 2005, il faut désigner un représentant.

Prochain Bureau Fédéral le 9 Avril 2005.